

MAISON COMMUNE

Bourgogne-Franche-Comté, Haute-Saône
Vauchoux
32 rue Grande Rue

Dossier IA70000820 réalisé en 2016

Auteur(s) : Guillaume Gézolme



Historique

En 1820, la commune ne dispose ni de mairie ni d'école et souhaite se doter d'un bâtiment pour y établir ces services. Dans un courrier adressé à la préfecture, le maire alerte sur cette situation et signale par la même occasion qu'une maison (datant du début du siècle) est à vendre qui conviendrait comme maison commune. Cette bâtie, située au centre du village, se compose d'un corps de logis et d'un terrain. Le maire propose de financer l'achat de la maison (3 840 francs) par la vente de plus d'un hectare de bois. L'acquisition entre la mairie et le sieur Claude François Moussard, propriétaire de la maison, est entérinée par l'arrêté préfectoral du 12 mai 1824. En 1826, La commune fait appel à un entrepreneur pour réaliser l'aménagement de la maison récemment acquise et installer le matériel nécessaire, à savoir principalement, des tables et des chaises pour la salle de classe et une table ronde pour la salle de mairie.

La commune décide en 1857 d'agrandir la salle de classe car elle est décrite par le maire comme "insuffisante" ; ce constat, mis en lumière dans une délibération du conseil municipal du 7 février 1857, amène le maire à faire appel à l'architecte Dodelier. Il a pour avantage de connaître le contexte local car il a établi le projet de construction de l'église de Vauchoux. En accord avec les élus, il propose un agrandissement dans l'écurie attenante à la maison commune. Une partie de la dépendance serait conservée afin que l'instituteur puisse y laisser une vache. Le projet prévoit par conséquent d'acheter un terrain afin d'agrandir la cour devant l'extension prévue (pour y planter de nouveaux cabinets d'aisance notamment) ainsi qu'un transfert de la mairie à l'étage et l'aménagement du logement de l'instituteur dans l'ancienne classe. L'architecte remet le devis descriptif et les plans au maire le 1er mai 1857. L'ensemble du projet de Dodelier est approuvé par l'administration préfectorale le 30 juillet. Le procès-verbal de l'adjudication réalisée en présence d'un conseiller de préfecture, du maire assisté de deux conseillers municipaux et de l'architecte, est signé le 17 septembre 1857. Les travaux sont attribués à Antoine Lyautey, entrepreneur à Port-sur-Saône et achevés en 1858.

La commune commande de nouveaux travaux à Dodelier en mars 1866. Il reconstruit le mur pignon de la classe qui menaçait ruine et en profite pour consolider l'étage au-dessus de l'école pour y installer la salle de mairie. Le déplacement de la mairie à l'étage permet l'aménagement d'un chambre pour l'instituteur. L'escalier, en mauvais état, est remplacé par un escalier droit doté d'une main courante en chêne. Un petit escalier est construit afin d'accéder au grenier situé au-dessus de la nouveau logement. Enfin, une cloison, en brique, est construite au rez-de-chaussée entre la salle de classe et la cage d'escalier. Une partie de la couverture encore composée de laves est remplacée par des tuiles mécaniques. Les travaux réalisés par Joseph Humbert entrepreneur à Montigny-lès-Vesoul, sont achevés en septembre 1866.

En 1908, la maison commune subit une série de travaux de réparations sous la responsabilité de Camille Humbaire qui propose un devis estimé à 2 100 francs au conseil municipal. Les travaux consistent à refaire l'ensemble de la couverture : le toit étant couvert en partie avec les laves d'origine et en partie de tuiles mécaniques posées en 1866. L'architecte décide d'harmoniser l'ensemble et de remplacer les laves par des tuiles. Les façades sont crépies à la tyrolienne en conservant les encadrements de fenêtres et de chaines d'angle ; les menuiseries sont refaites et repeintes. Enfin, la mairie et la classe sont elles aussi repeintes.

Actuellement, la maison n'abrite plus que la mairie. La partie ouest a été transformée en logements.

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre :

Claude François Charles Dodelier (architecte, attribution par source), Camille Humbaire (architecte, attribution par travaux historiques)

Description

De plan rectangulaire, la maison s'articule sur trois niveaux : un rez-de-chaussée, un étage carré et une étage de comble. Entièrement maçonné, le bâtiment est recouvert d'enduit. Le toit, à pignon couvert, dispose d'une couverture en tuiles mécaniques.

Devant la façade principale est érigé le monument aux morts.

Eléments descriptifs

Plan : plan régulier

Etages : 1 étage carré, étage de comble

Escaliers : escalier intérieur, escalier droit

Sources documentaires

Documents d'archives

- **3 O 526 Bâtiments communaux (depuis 1810)**

Vauchoux : 3 O 526 Bâtiments communaux (depuis 1810)

Lieu de conservation : Archives départementales de la Haute-Saône, Vesoul- Cote du document : 3 O 526

- **524 Edépôt 32 -M1- Edifices communaux (1792-1905)**

Vauchoux : 524 Edépôt 32 -M1- Edifices publics (1792-1905) ; 7 cahiers ; 2 plans ; 125 pièces papier / liasse comprenant : édifices publics et édifices du culte.

Lieu de conservation : Archives départementales de la Haute-Saône, Vesoul- Cote du document : 524 Edépôt 32 -M1

Informations complémentaires

Thématiques : val de Saône

Aire d'étude et canton : Val de Saône

Dénomination : maison commune

Parties constituantes non étudiées :monument aux morts

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble.

70, Vauchoux, 32 rue Grande Rue

N° de l'illustration : 20167001609NUC4A

Date : 2016

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue sur le pignon depuis la rue.

70, Vauchoux, 32 rue Grande Rue

N° de l'illustration : 20167001613NUC4A

Date : 2016

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine